



Commune
de Port-Valais

PÔLE SOCIÉTAL



Tourisme et Culture
Santé et Social
Formation, Jeunesse & Sport



2026



**Budget global
80'000.-**

Bike park et parcours vita

Remplacement et réhabilitation

Pump track

Ludique

Intergénérationnel

Évouettes santé

Sport en forêt



Bike park et parcours vita

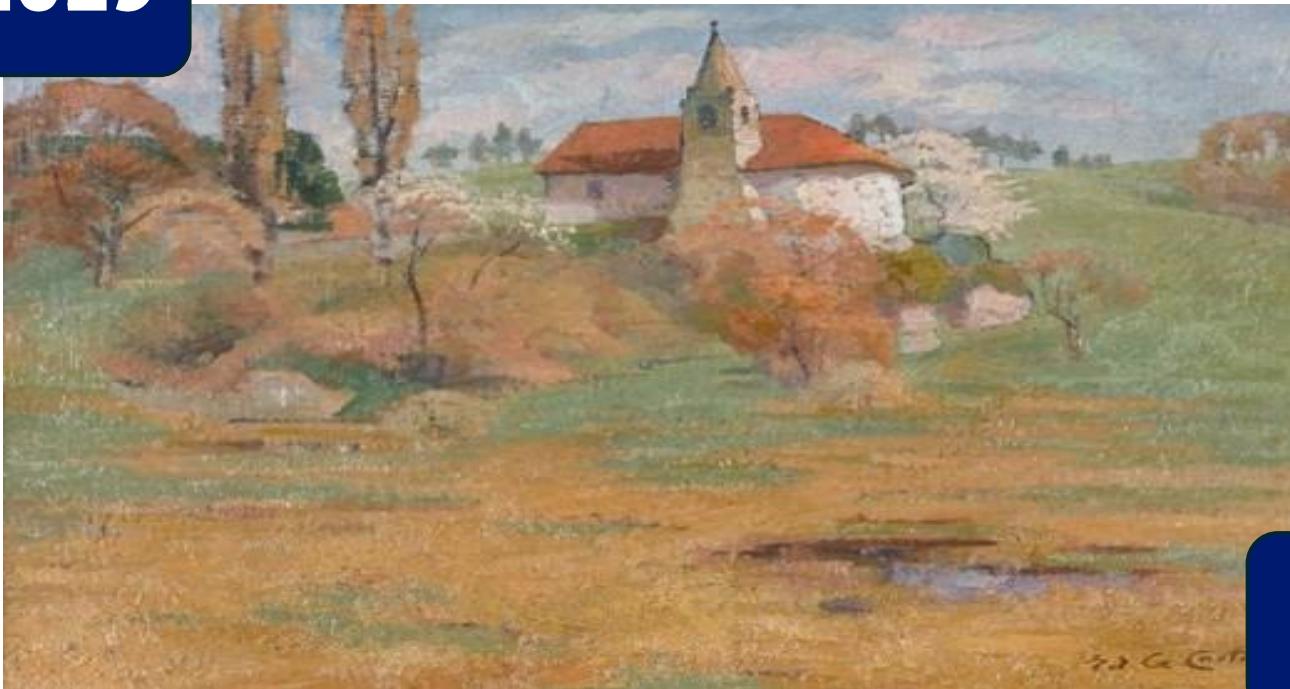
Remplacement et réhabilitation

Un projet d'amélioration du bike park existant a été présenté par trois jeunes passionnés de VTT de la commune. Cependant, nous estimons que ce type de projet cible un public relativement restreint (VTTistes confirmés et adolescents). Ce type d'aménagement semble plus adapté dans un lieu avec du relief naturel. Ainsi, nous réfléchissons à aménager un « bike trail » aux Evouettes d'amont.

Concernant la parcelle située au Bellossy, le remplacement de l'aménagement actuel par un pump track nous paraît plus adapté. Il serait accessible à tous les âges et pourrait être utilisé à vélo, trottinette, roller et skateboard. Un petit centre d'entraînement de compétences pourrait compléter le bike trail ou le pump track, car il nécessite peu d'espace et d'investissement.



2026 - 2029



Valorisation

Transmission

Lien

Héritage

Préservation

**Budget global
20'000.-**

Culture et Patrimoine

Allier dynamisme culturel et protection du patrimoine local



Culture et patrimoine

Allier dynamisme culturel et protection du patrimoine local

Valoriser, transmettre, préserver : l'âme de Port-Valais.

Port-Valais regorge de richesses culturelles et artistiques qu'il est essentiel de valoriser pour faire rayonner notre commune. En mettant en avant nos artistes, nos sociétés locales et nos traditions, nous offrons à nos jeunes l'envie de les faire vivre et de les transmettre.

Créer un lien fort entre la culture locale, les sociétés locales et l'Office du Tourisme permettra d'offrir une expérience authentique aux visiteurs tout en impliquant la communauté. Respecter et faire vibrer notre héritage, c'est aussi un acte de préservation pour garantir que nos trésors culturels perdurent et inspirent les générations futures.

Port-Valais, un patrimoine vivant à préserver, un avenir à construire.



Commune
de Port-Valais

2026 - 2029



Collaboration

Hospitalité

Lien

Partage

Authenticité

**Budget global
20'000.-**

Cap Tourisme Local

Un tourisme construit avec l'ensemble du territoire



Un tourisme construit avec l'ensemble du territoire

Nous favorisons une collaboration étroite entre les partenaires touristiques grâce à des rencontres annuelles. Ces échanges portent sur divers thèmes et permettent de créer des offres packagées communes entre destinations voisines, renforçant ainsi l'attractivité du territoire. L'hospitalité est développée par le biais de la carte d'hôte et la création d'un espace souvenirs à l'Office du Tourisme, mettant en valeur les produits locaux et régionaux.

Un lien fort est instauré entre les sociétés locales et les acteurs du tourisme grâce à la mise à disposition d'espaces de stockage, à des formations coordonnées et à une intégration active aux événements locaux.

Le partage des richesses naturelles et du terroir se fait à travers des événements dédiés, valorisant les savoir-faire et traditions locales.

Cette démarche garantit une authenticité renforcée en promouvant pleinement le terroir et les richesses naturelles de notre destination touristique..



2026 - 2029



Coordination

Pérennité

Synergie

Rayonnement

Engagement

**Budget global
20'000.-**

Pôle Culture, Tourisme et Vie Locale

Parrainer une dynamique locale durable et partagée



Pôle Culture, Tourisme et Vie Locale

Parrainer une dynamique locale durable et partagée

Nous coordonnons les actions des acteurs culturels, touristiques et locaux afin de renforcer une dynamique collective harmonieuse et durable.

La pérennité des initiatives locales est assurée grâce à une gestion responsable et à l'engagement de l'ensemble des partenaires sur le long terme.

Une synergie est créée entre les différents secteurs pour valoriser pleinement les ressources du territoire et maximiser les retombées positives sur la vie locale. Le rayonnement du territoire est amplifié par la promotion conjointe des richesses culturelles, naturelles et touristiques auprès d'un public élargi

Enfin, un engagement fort des acteurs locaux soutient des projets durables, inclusifs et respectueux de l'identité propre à notre territoire.



2026 - 2028



Structure d'accueil

Optimisation des locaux

**Budget global
50'000.-**

Aménagement

Création de synergies

Confort des enfants

Confort des équipes



Optimisation des locaux

Dans le cadre du développement de notre structure, les années 2026 à 2028 seront consacrées à l'amélioration des aménagements, à la création de synergies entre les différents acteurs et au renforcement du confort des enfants et des équipes.

Aménagements

Un vaste réaménagement du jardin est prévu afin d'offrir aux enfants un environnement plus stimulant et sécurisé. Parmi les nouveautés envisagées :

- La création d'une caisse à sable et d'un potager pédagogique.
- L'optimisation des espaces de jeux pour favoriser la motricité et la créativité.
- L'amélioration des aspects sécuritaires afin de garantir un cadre serein et adapté à tous les âges.

Création de synergies

Nous travaillons activement à la mise en place d'une meilleure collaboration entre les équipes, afin de renforcer la cohésion et la continuité éducative au sein de la structure. L'objectif à moyen et long terme est de favoriser davantage les échanges de pratiques, la communication transversale et le développement de projets communs entre les différents groupes (crèche, nurserie, UAPE).

Dans cette dynamique, la mobilité du personnel entre les groupes est progressivement encouragée. Elle permettra à chacun de mieux connaître la structure dans sa globalité, de comprendre les spécificités de chaque secteur et de travailler autour d'objectifs partagés, renforçant ainsi la cohérence d'ensemble.

Parallèlement, des espaces de rencontre intergénérationnels sont en réflexion, afin de favoriser des moments d'échanges entre personnes âgées et enfants, autour d'activités telles que des thés dansants, des ateliers créatifs ou d'autres projets participatifs.

Nous envisageons également de renforcer les liens avec les autres services communaux, dans une optique d'ouverture et de collaboration à l'échelle locale.

Confort et bien-être

Ces aménagements visent avant tout à améliorer le confort et le bien-être des enfants, en leur offrant un cadre accueillant, évolutif et propice à leur épanouissement.

Du côté des équipes, ces projets devraient également favoriser le confort au travail, en soutenant la cohésion, la valorisation des compétences et le développement d'un esprit collectif fort.



Commune
de Port-Valais

2026 - 2030



Aînés
EMS

Collaboration avec Riond-Vert

Antenne au Bouveret

Environ 40 lits

Emplacement à définir



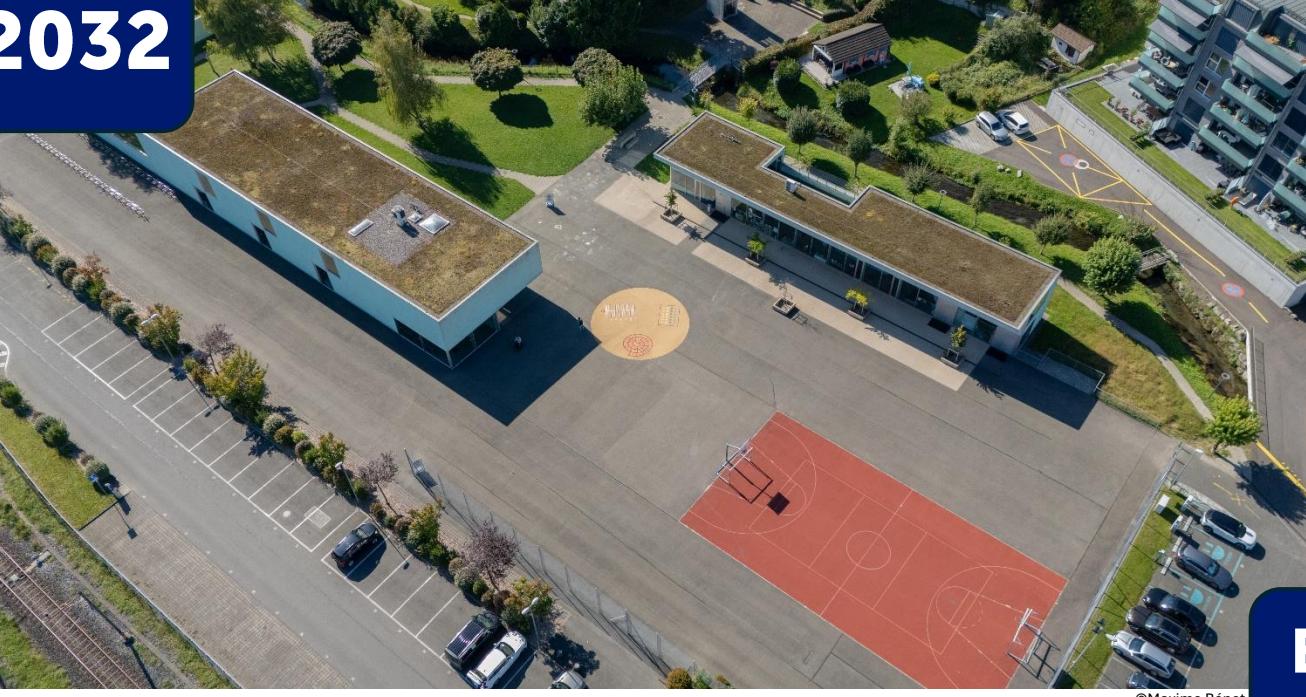
Comme de nombreuses Communes suisses, Port-Valais fait face à une évolution démographique marquée par le vieillissement de sa population. Cette tendance, déjà visible aujourd’hui, s’accentuera dans les années à venir. Elle implique un besoin croissant en structures d’accompagnement adaptées, permettant à nos aînés de bénéficier de soins de qualité tout en restant proches de leur environnement familial.

Dans cette perspective, la Commune de Port-Valais travaille actuellement en collaboration avec l’EMS Riond Vert, afin d’ouvrir une antenne au Bouveret. Ce projet prévoit la création d’une structure d’environ 40 lits, destinée à répondre de manière proactive aux besoins futurs en matière d’hébergement et de soins de longue durée.

À ce stade, le lieu précis d’implantation reste à définir. Plusieurs options sont à l’étude afin de garantir une localisation optimale, tant pour les résidents que pour les familles et le personnel. Notre objectif est de développer une solution durable, de qualité, et pleinement intégrée dans la vie locale



2027 - 2032



©Maxime Bénet

**Budget global
2'000'000.-**

Écoles

Agrandissement

Démographie

Enfants

Formation

Multi-sites



Agrandissement

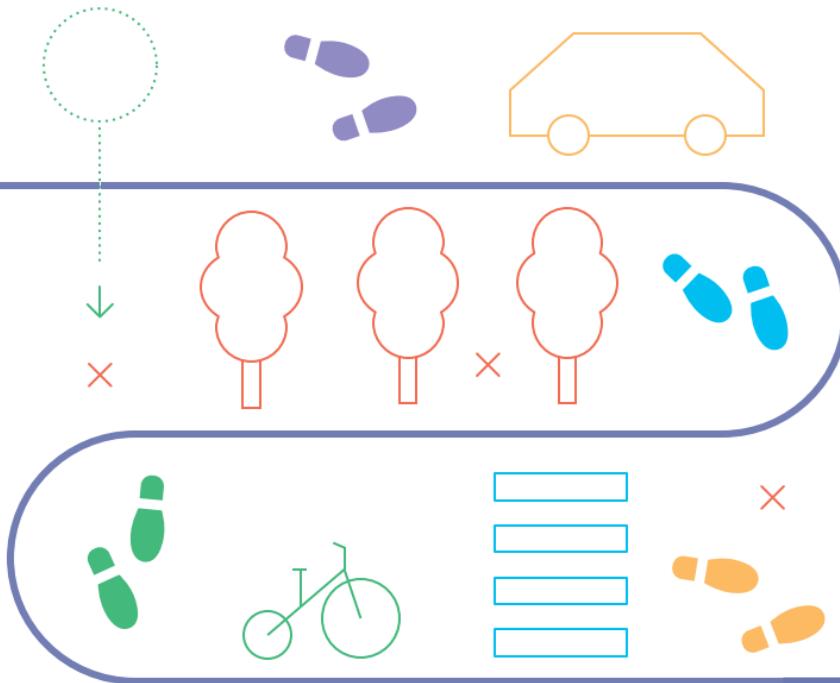
Malgré une croissance démographique élevée ces dernières années, le nombre d'enfants dans nos écoles est resté relativement stable. Nous disposons actuellement d'une petite réserve de capacité d'accueil.

Cependant, afin d'anticiper une croissance supplémentaire liée à la construction de plusieurs projets de quartiers et à d'éventuels changements réglementaires (par exemple : le nombre d'élèves par classe), nous allons étudier les potentiels agrandissements de nos écoles :

- La cour d'école supérieure de l'école du Léman a été conçue pour accueillir un nouveau bâtiment,
- L'école de la Bouverette contient également un potentiel d'agrandissement,
- En revanche, ce n'est pas le cas pour l'école du Gramont, dont les possibilités d'agrandissement doivent être étudiées.



2025 - 2029



Mobilité scolaire

Projet groupe citoyen et ATE
Association Transport et Environnement



Dans le cadre du groupe de travail cité de l'énergie, des sous-groupes ont été constitués pour chacun des projets choisis. L'un de ces projets concernait la mobilité scolaire.

Ce groupe porté par deux citoyens a collaboré avec l'ATE (l'Association Transport et Environnement) afin d'analyser la mobilité scolaire dans son ensemble, notamment par le biais d'un sondage distribué à l'ensemble des parents d'élève. Les questions posées allaient de la sécurité sur le trajet scolaire, en passant par l'utilisation de la voiture par les parents, la durée du trajet jusqu'à l'école, le mode d'accompagnement ainsi que la raison de l'accompagnement. Les réponses à ce sondage ont permis de réaliser des graphiques et d'établir des cartes permettant de dresser un état des lieux de la situation.

Les recommandations de l'ATE ont été présentées fin septembre au groupe de travail Cité de l'énergie. Le bureau technique communal est en train de procéder à l'analyse de ces recommandations.

Pour la suite, il est prévu de présenter le rapport et certaines recommandations à l'association des parents d'élève. Dans un deuxième temps, un journal de sensibilisation devrait être distribué à tous les parents d'élève. Finalement, certaines mesures recommandées par l'ATE seront implémentées.